

COMMISSION LOCALE D'INFORMATION DE FLAMANVILLE

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE LE VENDREDI 12 AVRIL

La commission locale d'information de Flamanville se réunira le vendredi 12 avril pour une assemblée générale extraordinaire.

L'ordre du jour :

- Les activités réalisées sur site et la préparation au chargement, depuis la dernière Assemblée Générale de la CLI de Flamanville
- Explication sur le déroulement du chargement et des essais de démarrage
- Les contrôles réalisés à l'EPR de Flamanville à la suite de la détection d'irrégularités chez deux fournisseurs
- Questions diverses



BENOIT FIDELIN

Président de la commission locale
d'information de Flamanville

[vous convie à assister à l'assemblée générale extraordinaire
le vendredi 12 avril à partir de 10h30, à l'amphithéâtre du pôle de proximité des Pieux](#)

Quel est le rôle d'une Commission Locale d'Information ?

Une Commission locale d'information (CLI) est une structure d'information et de concertation obligatoirement mise en place dès qu'il y a présence d'une Installation Nucléaire de Base (INB).

La CLI a une double mission : informer la population sur les activités nucléaires et assurer un suivi permanent de l'impact des installations nucléaires du Centre Nucléaire de Production d'Electricité (CNPE) de Flamanville.

Ces travaux doivent permettre ainsi, au citoyen de se forger sa propre opinion sur le sujet du nucléaire. La CLI questionne l'exploitant EDF, l'Autorité de Sûreté Nucléaire (ASN) et l'Institut de Radioprotection et de Sûreté Nucléaire (IRSN), organise des débats, effectue des contre-analyses, surveille l'environnement, engage des expertises, participe à des inspections.